



DOLLARAMA INC. RAPPORT DE GESTION Deuxième trimestre clos le 1^{er} août 2021

9 septembre 2021

Le présent rapport de gestion, daté du 9 septembre 2021, vise à aider les lecteurs à comprendre le contexte commercial, les stratégies, la performance et les facteurs de risque de Dollarama inc. (les termes « Dollarama », « Société », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Société prise collectivement avec ses filiales consolidées). Le présent rapport de gestion présente au lecteur une analyse des résultats financiers de la Société, tels qu'ils sont perçus par la direction, pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} août 2021. Ce rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} août 2021 et les états financiers consolidés annuels audités de la Société et les notes annexes pour l'exercice 2021 (tel que défini ci-après).

Sauf indication contraire et telles qu'elles figurent aux présentes, toutes les informations financières contenues dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} août 2021 ont été préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), tels qu'ils sont établis à la Partie I du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

La Société est gérée sur la base d'un seul secteur à présenter. La monnaie de fonctionnement et de présentation de la Société est le dollar canadien.

Périodes comptables

Dans le présent rapport, « exercice 2020 » désigne l'exercice de la Société clos le 2 février 2020, « exercice 2021 » désigne l'exercice de la Société clos le 31 janvier 2021 et « exercice 2022 » désigne l'exercice de la Société qui sera clos le 30 janvier 2022.

L'exercice de la Société se termine le dimanche dont la date est la plus rapprochée du 31 janvier et comporte habituellement 52 semaines.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés prospectifs que contient le présent rapport de gestion portent sur nos intentions, nos attentes et nos projets actuels et futurs, nos résultats, notre degré d'activité, notre rendement, nos objectifs, nos réalisations ou d'autres événements ou faits nouveaux à venir. Les termes « pouvoir », « s'attendre à », « planifier », « prévoir », « tendances », « indications », « anticiper », « croire », « estimer », « probables », « éventuels » ou « potentiels », ou la forme négative ou d'autres variantes de ces termes ou autres formulations semblables, visent à signaler des énoncés prospectifs. Dans le présent rapport de gestion, les énoncés prospectifs spécifiques incluent, sans toutefois s'y limiter, les énoncés portant sur :

- la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur les affaires, les activités et la situation financière de Dollarama et de Dollarcity, ainsi que sur le comportement des consommateurs et sur l'économie en général;
- la situation de trésorerie de la Société;
- l'effet d'accroissement de valeur potentiel lié à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et l'intention de la Société de racheter des actions dans le cadre de celle-ci;
- les problèmes touchant la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale, notamment les tarifs de transport par conteneurs et les délais de livraison.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les plus récentes informations à la disposition de la direction ainsi que sur des estimations et hypothèses qui concernent, entre autres choses, la conjoncture économique et le cadre concurrentiel du secteur de la vente au détail au Canada et en Amérique latine et que la direction a formulées à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture et de l'évolution prévue dans l'avenir, ainsi que d'autres facteurs qui sont considérés pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses s'avéreront exactes. Plusieurs facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels, ou les événements ou faits futurs, diffèrent de manière significative de ceux exprimés de façon implicite ou explicite dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, lesquels sont décrits plus en détail à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société et dans sa notice annuelle de l'exercice 2021, qui peuvent être consultés sur le site de SEDAR au www.sedar.com et sur le site Web de la Société au www.dollarama.com : augmentations futures des charges d'exploitation (y compris des hausses du salaire minimum prescrit par la loi et des coûts supplémentaires liés à la COVID-19), augmentations futures du coût des marchandises (y compris en raison de la hausse des coûts des matières premières et de différends sur les tarifs), augmentations futures des frais de livraison et de transport, incapacité de maintenir une gamme de produits et de se réapprovisionner en marchandises, augmentation des coûts ou interruption du flux de marchandises importées (y compris en raison de l'éclosion de la COVID-19 à l'échelle mondiale), incapacité de maintenir son image de marque et sa réputation, perturbation dans le réseau de distribution, freintes de stocks, incapacité de conclure ou de renouveler, selon le cas, les baux de ses magasins, de ses entrepôts et du siège social à des conditions favorables et concurrentielles, incapacité d'obtenir de la capacité supplémentaire pour les entrepôts et le centre de distribution en temps opportun, caractère saisonnier, acceptation par le marché des marques maison, incapacité de protéger les marques de commerce et autres droits exclusifs, fluctuations du taux de change, pertes potentielles associées à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, niveau d'endettement et incapacité de générer des flux de trésorerie suffisants pour assurer le service de la dette, modification de la solvabilité et de la notation et hausse potentielle du coût du capital, risque de taux d'intérêt relatif à la dette à taux d'intérêt variable, concurrence dans le secteur de la vente au détail, technologies de rupture, conjoncture générale de l'économie, départ de hauts dirigeants, incapacité d'attirer et de conserver des employés compétents, interruptions des systèmes de technologies de l'information, incapacité de protéger les systèmes contre les attaques informatiques, impossibilité de réaliser la stratégie de croissance avec succès, structure de société de portefeuille, conditions météorologiques défavorables, pandémies ou épidémies, tremblements de terre et autres catastrophes naturelles, changements climatiques, perturbations géopolitiques et instabilité politique dans les pays étrangers, coûts inattendus liés aux programmes d'assurance actuels, réclamations en responsabilité du fait des produits et rappels de produits, litiges, conformité sur les plans réglementaire et environnemental et actionnaires militants.

Ces éléments ne sont pas censés représenter une liste exhaustive des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils devraient être étudiés attentivement. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction au sujet de la performance financière de la Société et ils peuvent ne pas être pertinents à d'autres fins; les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. En outre, sauf indication contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion visent à décrire les attentes de la direction en date du 9 septembre 2021, et la direction n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue en vertu de la loi.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion doivent être lus à la lumière de la présente mise en garde.

Mesures conformes aux PCGR et mesures hors PCGR

Le présent rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes annexes pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} août 2021 ont été établis conformément aux PCGR. Le présent rapport de gestion fait toutefois référence à certaines mesures hors PCGR. Les mesures hors PCGR utilisées par la Société sont les suivantes :

BAIIA	Représente le résultat d'exploitation plus la dotation aux amortissements et comprend la quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.
Marge du BAIIA	Représente le BAIIA divisé par les ventes.
Total de la dette	Représente la somme de la dette à long terme (y compris l'intérêt à payer, les frais d'émission des titres de créance non amortis au titre de la partie courante et la couverture de la juste valeur – ajustement de la valeur d'entrée), des emprunts à court terme dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis (tel que défini ci-après) et des autres dettes bancaires (le cas échéant).
Dette nette	Représente le total de la dette, moins la trésorerie.
Résultats non distribués ajustés	Représente le déficit plus l'excédent i) du prix payé pour toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société entre la date d'établissement en juin 2012 et le 1 ^{er} août 2021 sur ii) la valeur comptable de ces actions ordinaires.

Les mesures hors PCGR susmentionnées n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et ne sont donc pas susceptibles de se prêter aux comparaisons avec des mesures similaires présentées par d'autres sociétés émettrices. Les mesures hors PCGR fournissent aux investisseurs une mesure supplémentaire de la performance opérationnelle et de la situation financière de la Société et mettent ainsi en évidence les tendances dans ses activités de base que les mesures conformes aux PCGR, à elles seules, ne permettraient pas nécessairement de faire ressortir. À l'exception des résultats non distribués ajustés, ces mesures servent à combler l'écart entre l'information financière à vocation externe selon les PCGR et l'information financière à vocation externe adaptée au secteur de la vente au détail, et elles ne sauraient être considérées isolément ni se substituer à des mesures de la performance financière calculées selon les PCGR. La direction a recours aux mesures hors PCGR pour faciliter les comparaisons de la performance opérationnelle et de la performance financière d'une période à l'autre, pour établir les budgets annuels, pour évaluer la capacité de la Société à prendre en charge le service futur de la dette, nos dépenses d'investissement et nos besoins en fonds de roulement, et pour évaluer la performance de la haute direction. La direction a recours au total de la dette et à la dette nette pour calculer le niveau d'endettement, la situation de trésorerie, les besoins en trésorerie futurs et les ratios d'endettement de la Société. Les résultats non distribués ajustés sont une mesure hors PCGR qui illustre les résultats non distribués sans l'incidence de l'excédent i) du prix payé pour toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société entre la date d'établissement en juin 2012 jusqu'au 1^{er} août 2021 par rapport ii) à la valeur comptable de ces actions ordinaires. La Société pense que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées s'appuient fréquemment sur des mesures hors PCGR pour évaluer les émetteurs. Se reporter à la rubrique « Principales informations financières consolidées » du présent rapport de gestion pour consulter un rapprochement des mesures hors PCGR utilisées et présentées par la Société avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.

Faits nouveaux

Modifications de la convention de crédit

Le 6 juillet 2021, la Société et les prêteurs ont conclu une quatrième convention de modification de la troisième convention de crédit modifiée et mise à jour (la « troisième convention de crédit », telle qu'elle est définie ci-après) afin, entre autres choses, i) de proroger du 27 septembre 2024 au 6 juillet 2026 la date d'échéance de la facilité A d'un montant de 250,0 M\$, ii) de proroger du 29 septembre 2023 au 5 juillet 2024 la date d'échéance de la facilité B d'un montant de 200,0 M\$, iii) de proroger du 29 septembre 2023 au 5 juillet 2024 la date d'échéance de la facilité C d'un montant de 50,0 M\$ et iv) de proroger du 20 septembre 2021 au 6 juillet 2022 la date d'échéance de la facilité D d'un montant de 300,0 M\$.

Placements de billets non garantis de premier rang

Le 8 juillet 2021, la Société a émis les billets à taux fixe à 1,871 % et les billets à taux fixe à 2,443 % (tels qu'ils sont définis ci-après), dans le cadre d'un placement privé, en vertu d'une dispense de prospectus prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les billets à taux fixe à 1,871 % ont été émis à leur valeur nominale pour un produit brut total de 375,0 M\$ et portent intérêt à un taux annuel fixe de 1,871 %, payable en versements semestriels, à terme échu, le 8 janvier et le 8 juillet de chaque année jusqu'à l'échéance, le 8 juillet 2026. Les billets à taux fixe à 2,443 % ont été émis à leur valeur nominale pour un produit brut total de 375,0 M\$ et portent intérêt à un taux annuel fixe de 2,443 %, payable en versements semestriels, à terme échu, le 9 janvier et le 9 juillet de chaque année jusqu'à l'échéance, le 9 juillet 2029. La Société a affecté le produit net tiré de ces placements au remboursement du capital total de 525,0 M\$ des billets à taux fixe à 2,337 % (tels qu'ils sont définis ci-après) le 22 juillet 2021, au remboursement des billets de trésorerie américains en cours (tels qu'ils sont définis ci-après) et aux fins générales de l'entreprise.

Dividende en trésorerie trimestriel

Le 9 septembre 2021, la Société a annoncé que son conseil d'administration (le « conseil d'administration ») avait approuvé un dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs d'actions ordinaires de 0,0503 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 5 novembre 2021 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 octobre 2021. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.

Mise à jour relative à la COVID-19

La pandémie de COVID-19 qui perdure et les diverses mesures prises par les gouvernements provinciaux pour freiner sa propagation se sont répercutées sur les ventes de Dollarama au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022. Plus particulièrement, l'interdiction de vendre des produits non essentiels en Ontario a restreint la capacité de Dollarama de vendre une grande proportion de ses articles saisonniers et de ses articles offerts toute l'année pendant une période significative, alors que les mesures demandant de rester à domicile et les limites sur le nombre de clients en magasin imposées dans de nombreuses provinces se sont également répercutées sur les habitudes de consommation tout au long du trimestre.

Les coûts directs liés aux protocoles de COVID-19 suivis par Dollarama pour protéger la santé et la sécurité des employés et des clients ont totalisé environ 11,7 M\$ au deuxième trimestre de l'exercice 2022, et le montant total est comptabilisé dans les frais généraux et administratifs (tels qu'ils sont définis ci-après). Ce montant ne rend pas compte des coûts indirects de la pandémie de COVID-19, comme les ventes perdues.

Aperçu

Nos activités

Au 1^{er} août 2021, la Société exploitait 1 381 magasins au Canada, dont un nombre net de 13 nouveaux magasins ouverts au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, et elle continue d'étendre son réseau partout au pays. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, un petit nombre de magasins ont été temporairement fermés au cours du trimestre, principalement en Ontario et dans des centres commerciaux, où la majorité des autres commerces étaient fermés à ce moment et où un autre magasin Dollarama à proximité était ouvert.

Les magasins ont une superficie moyenne de 10 330 pieds carrés, et ils proposent un vaste éventail de marchandises générales, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers, notamment des articles de marque maison et de marques nationales, tous à prix attrayants. La marchandise est vendue soit individuellement, soit en lots, à des prix fixes d'au plus 4,00 \$. Tous les magasins sont exploités par la Société, ce qui permet d'offrir une expérience de magasinage uniforme. Bon nombre des magasins sont situés dans des endroits achalandés, que ce soit dans des régions métropolitaines, dans des villes de taille moyenne ou dans des petites villes.

La Société exploite un magasin en ligne en vue d'offrir plus de commodité à ses clients canadiens – tant les particuliers que les entreprises – qui souhaitent acheter des produits en grande quantité, ce qui n'est pas toujours possible en magasin. Une sélection de produits parmi la vaste gamme de marchandises générales, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers sont offerts en vente sur la plateforme en ligne, à la caisse seulement.

La stratégie de la Société consiste à faire progresser les ventes, le résultat d'exploitation, le résultat net et le résultat par action ainsi que les flux de trésorerie en augmentant son réseau de magasins au Canada et en offrant un vaste éventail d'articles à prix attrayants à une large clientèle. La Société vise à maintenir et à améliorer continuellement l'efficacité de ses activités.

Par ailleurs, la Société exerce des activités en Amérique latine par l'intermédiaire de sa participation de 50,1 % dans Dollarcity, un détaillant à bas prix latino-américain dont le siège social est situé au Panama. Dollarcity propose un vaste éventail de marchandises générales, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers à des prix fixes d'au plus 3,00 \$ US (ou l'équivalent en monnaie locale) dans ses magasins situés au Salvador et au Guatemala et à des prix en monnaie locale équivalant à au plus 4,00 \$ US dans ses magasins situés en Colombie et au Pérou. Au 30 juin 2021, Dollarcity comptait au total 294 magasins, dont 167 en Colombie, 55 au Salvador, 70 au Guatemala et 2 au Pérou.

Faits saillants du deuxième trimestre de l'exercice 2022

Comparativement au deuxième trimestre de l'exercice 2021 :

- les ventes ont augmenté de 1,6 % pour s'établir à 1 029,3 M\$;
- les ventes des magasins comparables^{1) 2)} ont diminué de 5,1 %, en raison de l'interdiction de vendre des produits non essentiels en Ontario en vigueur au cours des cinq premières semaines et demie du trimestre (du 3 mai au 10 juin 2021, inclusivement);
 - Pour la période de sept semaines et demie suivant la levée de l'interdiction en Ontario (du 11 juin au 1^{er} août 2021, inclusivement), les ventes des magasins comparables ont augmenté de 5,1 % comparativement à celles de la période correspondante de l'exercice précédent;
- la marge brute¹⁾ s'est établie à 43,4 % des ventes, comparativement à 43,9 % des ventes;
- le BAIIA¹⁾ s'est accru de 5,7 % pour s'établir à 293,7 M\$, soit 28,5 % des ventes, comparativement à 27,4 % des ventes;
- le résultat d'exploitation a augmenté de 4,3 % et s'est chiffré à 220,5 M\$, soit 21,4 % des ventes, comparativement à 20,9 % des ventes;
- les coûts directs liés à la COVID-19 se sont chiffrés à 11,7 M\$, comparativement à 34,3 M\$;
- le résultat net dilué par action ordinaire a augmenté de 4,3 % pour s'établir à 0,48 \$, alors qu'il était de 0,46 \$.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, la Société a ouvert un nombre net de 13 nouveaux magasins, soit le même nombre de magasins qu'au cours de la période comparable de l'exercice précédent, portant son nombre total de magasins à 1 381, une hausse par rapport à 1 314 à la fin du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Faits saillants du premier semestre de l'exercice 2022

Comparativement au premier semestre de l'exercice 2021 :

- les ventes ont augmenté de 6,7 % pour s'établir à 1 983,6 M\$;
- les ventes des magasins comparables^{1) 2)} ont diminué de 0,1 %, en raison de l'interdiction de vendre des produits non essentiels en Ontario en vigueur pendant neuf semaines au cours de la période (du 8 avril au 10 juin 2021, inclusivement);
- la marge brute¹⁾ s'est établie à 42,9 % des ventes, comparativement à 42,7 % des ventes;
- le BAIIA¹⁾ s'est accru de 10,2 % pour s'établir à 541,8 M\$, soit 27,3 % des ventes, comparativement à 26,5 % des ventes;

¹⁾ Le lecteur est prié de se reporter aux notes de la rubrique « Principales informations financières consolidées » du présent rapport de gestion pour obtenir la définition de ces éléments et, s'il y a lieu, un rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

²⁾ Compte non tenu des magasins temporairement fermés.

- le résultat d'exploitation a augmenté de 10,0 % et s'est chiffré à 397,3 M\$, soit 20,0 % des ventes, comparativement à 19,4 % des ventes;
- le résultat net dilué par action ordinaire a augmenté de 15,1 % pour s'établir à 0,84 \$, alors qu'il était de 0,73 \$.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2022, la Société a ouvert un nombre net de 25 nouveaux magasins, comparativement à un nombre net de 23 nouveaux magasins au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

Perspectives

Étant donné l'incertitude persistante causée par la pandémie de COVID-19, la Société ne présente que des prévisions restreintes pour l'exercice 2022. Le communiqué de presse daté du 9 septembre 2021, dans sa rubrique « Perspectives et incidence de la COVID-19 », présente les attentes de la direction à l'égard du nombre net de magasins qui seront ouverts et des dépenses d'investissement pour l'exercice 2022. Il est accessible sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur le site Web de la Société, à l'adresse www.dollarama.com.

Éléments ayant une incidence sur les résultats d'exploitation

Ventes

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés de la vente de produits ou de la prestation de services à mesure que les obligations de prestation sont remplies.

Toutes les ventes sont fermes. Les produits des activités ordinaires sont présentés après déduction des taxes de vente, des rabais et des remises. Les cartes-cadeaux vendues sont comptabilisées à titre de passif et les produits des activités ordinaires s'y rattachant sont comptabilisés lorsque les cartes-cadeaux sont échangées.

Les ventes se composent des ventes des magasins comparables et des ventes des nouveaux magasins ainsi que des ventes à des tiers.

Les ventes des magasins comparables sont définies comme étant celles des magasins Dollarama, y compris les magasins relocalisés et agrandis, ouverts depuis au moins 13 mois d'exercice complets par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Les principaux moteurs des ventes des magasins comparables sont les variations du nombre de transactions et du montant moyen des transactions. Pour accroître les ventes des magasins comparables, la Société met l'accent sur une offre de marchandises de qualité et diversifiées à des prix attrayants dans des magasins bien aménagés, uniformes et faciles d'accès.

Dollarama International inc. (« Dollarama International »), filiale entièrement détenue par la Société, peut conclure des ententes avec des clients en vue de la vente de produits à des consommateurs situés à l'extérieur du Canada. Lorsque la Société agit pour son propre compte, elle comptabilise les produits des activités ordinaires selon les montants facturés aux clients. Lorsqu'elle agit à un autre titre, la Société comptabilise le montant net qu'elle conserve en tant que produit des activités ordinaires.

Les ventes de Dollarama International aux clients se composent des ventes de marchandises à Dollarcity. À la suite de l'acquisition par Dollarama International d'une participation de 50,1 % dans Dollarcity le 14 août 2019, la Société continue, par l'intermédiaire de Dollarama International, de partager son expertise commerciale, de fournir divers services et d'intervenir à titre de principal fournisseur de produits pour Dollarcity, soit pour son propre compte, soit comme intermédiaire, aux termes de la convention de licence et de services conclue entre les parties en février 2013 (« la convention de licence et de services »).

Par le passé, la Société a enregistré les ventes les plus importantes au quatrième trimestre, la plus grande proportion des ventes étant réalisée en décembre. En général, le chiffre d'affaires augmente aussi en prévision de fêtes comme Pâques, la Saint-Patrick, la Saint-Valentin et l'Halloween, mais les ventes ne subissent autrement que de légères variations saisonnières dans le cours normal des activités. Les restrictions imposées par les autorités provinciales aux détaillants dans le cadre de la pandémie de COVID-19, y compris un décret ordonnant de rester à domicile et une interdiction de vendre des biens non essentiels en Ontario en vigueur du 8 avril 2021 au 10 juin 2021, inclusivement, ont eu un effet néfaste sur l'achalandage dans les magasins et les ventes au cours du premier et du deuxième trimestre de l'exercice 2022, comme il est expliqué plus loin. Se reporter à la rubrique du rapport de gestion annuel daté du

31 mars 2021 intitulée « Risques et incertitudes » pour une analyse des risques associés au caractère saisonnier des ventes et à la poursuite des activités.

Coût des produits vendus

Le coût des produits vendus comprend principalement le coût des stocks achetés, la portion variable et non indexée des frais d'occupation des magasins qui sont exclus des obligations locatives aux termes de la norme IFRS 16, et les frais de transport (qui sont en grande partie variables et proportionnels aux volumes de nos ventes) ainsi que les frais d'occupation des entrepôts et du centre de distribution. Le cas échéant, nous constatons les ristournes accordées par les fournisseurs en fonction du volume de nos achats lorsqu'il est probable que ces ristournes seront reçues et que le montant peut raisonnablement être estimé. Les ristournes sont portées en déduction du coût d'acquisition des stocks ou, si les stocks visés ont été vendus, en réduction du coût des produits vendus.

Bien que les hausses des coûts puissent avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre grille de prix multiples nous procure une certaine marge de manœuvre pour composer rapidement avec la hausse des coûts. Nous arrivons habituellement à réduire le coût des produits vendus en nous approvisionnant essentiellement auprès de fournisseurs étrangers à bas prix. Pour l'exercice 2021, les achats effectués directement auprès de fournisseurs étrangers représentaient 53 % des achats. Bien que nous continuions de nous approvisionner majoritairement en Chine, nous achetons à l'heure actuelle des produits provenant de plus de 25 pays différents.

Comme la Société achète des marchandises libellées en devises autres que le dollar canadien, le coût des produits vendus fluctue en fonction du cours de certaines devises par rapport au dollar canadien. Plus particulièrement, la grande majorité de nos marchandises importées proviennent de Chine et sont payées en dollars américains. Par conséquent, le coût des produits vendus est touché indirectement par les fluctuations du renminbi chinois par rapport au dollar américain et, directement, par celles du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Bien que nous concluons des contrats de change à terme et des colliers à coût nul en vue de couvrir une partie importante de notre exposition aux fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien (généralement de 9 à 12 mois d'avance), nous ne réalisons aucune opération de couverture relativement aux fluctuations du renminbi chinois par rapport au dollar américain.

Les frais de livraison et de transport, y compris les suppléments pour frais de transport, constituent également une composante importante du coût des produits vendus. Tout d'abord, les frais de transport de marchandises vers le Canada sont influencés par l'évolution de la dynamique du secteur du transport maritime, notamment par les perturbations résultant de la pandémie de COVID-19, laquelle continue de se répercuter considérablement sur la capacité de transport et sur les tarifs en vigueur. Les tarifs de livraison par conteneurs font essentiellement l'objet de contrats jusqu'à la fin de l'exercice 2022. La Société s'attend à ce que la pression sur les frais de livraison par conteneurs soit plus marquée au cours de l'exercice 2023 au moment où elle renouvellera les contrats et renégociera les tarifs. De plus, lorsque le prix du carburant fluctue, les frais de livraison et de transport augmentent ou diminuent, selon le cas, parce que les transporteurs nous transfèrent généralement ces variations de prix. Étant donné la grande volatilité du prix du carburant, il est difficile de prévoir les suppléments pour carburant que nous pourrions nous voir imposer par nos transporteurs.

Les frais d'occupation compris dans le coût des produits vendus de la Société se composent principalement de la portion variable et non indexée des charges qui sont exclues des obligations locatives aux termes d'IFRS 16. Les paiements de loyers fixes et indexés sont comptabilisés à titre d'obligations locatives aux termes d'IFRS 16. Les frais d'occupation ont généralement augmenté au fil des ans. La direction estime qu'elle est généralement en mesure de négocier les modalités de ses baux à des conditions commerciales concurrentielles et ne prévoit pas de hausses significatives des taux à court et à moyen terme. Jusqu'à maintenant nous n'avons pas observé d'effet important sur les tarifs de location des biens immobiliers commerciaux en raison de la pandémie de COVID-19. Habituellement, les baux des magasins sont signés pour des durées de dix ans, avec option de reconduction pour une ou plusieurs périodes additionnelles de cinq ans.

Nous nous efforçons de maintenir une marge brute durable à un niveau qui, à notre avis, nous permet d'atteindre un équilibre sain entre la maximisation du rendement pour les actionnaires et l'offre d'une valeur attrayante pour nos clients. La marge brute varie d'un trimestre à l'autre par suite des variations des marges sur les produits, puisque nous renouvelons environ 25 % à 30 % de notre offre annuellement, ou par suite des variations des frais de logistique et de transport, entre autres facteurs.

Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins

Les frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins (les « frais généraux ») sont composés des coûts de la main-d'œuvre, qui sont essentiellement variables et proportionnels au volume de nos ventes, ainsi que des coûts d'entretien général des magasins, des salaires et des charges sociales des employés du siège social et des membres de l'équipe de direction des magasins, des charges d'administration des bureaux, des honoraires et d'autres charges connexes, qui sont tous essentiellement fixes. Bien que le salaire horaire moyen des employés de nos magasins soit plus élevé que le salaire minimum prévu par la loi, une augmentation importante de ce dernier aurait une incidence considérable sur les charges salariales, à moins que cette incidence ne soit contrebalancée par des améliorations de la productivité et par d'autres réductions de coûts des magasins.

Certaines provinces canadiennes ont instauré des hausses notables du salaire minimum prévu par la loi à l'exercice 2021 et quelques autres ajustements sont entrés en vigueur depuis le début de l'exercice 2022. Les ajustements du salaire minimum qui s'écartent de la formule fondée sur la variation d'une année à l'autre de l'indice des prix à la consommation (« IPC ») créent de l'imprévisibilité, ce qui pose des défis supplémentaires pour les détaillants.

Facteurs économiques et facteurs propres au secteur ayant une incidence sur la Société

La Société exerce ses activités dans le secteur de la vente au détail à bas prix, secteur extrêmement concurrentiel sur le plan des prix, de l'emplacement des magasins, de la qualité de la marchandise, de la gamme de produits et de leur présentation, de la régularité des stocks et du service à la clientèle. En plus de la concurrence livrée par les autres magasins à un dollar, la Société fait face à une concurrence encore plus vive de la part des magasins à prix modiques et à escompte, des dépanneurs et des grandes surfaces qui exercent leurs activités au Canada, dont bon nombre sont situés dans des secteurs où elle est aussi présente, offrent des produits essentiellement similaires à ceux qu'offre Dollarama et consacrent des efforts importants à la publicité et au marketing. De plus, en raison de la vaste gamme de marchandises générales, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers qu'elle offre, la Société subit la concurrence de divers détaillants spécialisés, notamment des détaillants offrant des articles de bureau, des articles de quincaillerie, des articles pour la maison, des produits d'hygiène et de beauté, des produits d'épicerie et du matériel d'art et d'artisanat, lesquels font partie des produits qu'offre également la Société. En outre, la Société livre concurrence à certaines autres entreprises pour l'obtention des meilleurs emplacements où installer ses magasins au Canada et pour attirer et conserver du personnel qualifié.

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que la propagation rapide de la maladie à coronavirus (« COVID-19 ») était devenue une pandémie. Par la suite, les autorités de tous les territoires où Dollarama exerce des activités ont imposé des mesures strictes en vue de ralentir la transmission du virus lors de la première vague au printemps 2020, de nouveau en décembre 2020 alors que le Canada a enregistré une résurgence des infections à la COVID-19 dans le contexte d'une deuxième vague, puis encore une fois entre avril 2021 et juillet 2021 lors de la troisième vague. Ces mesures comprenaient notamment des restrictions de voyage, des mesures d'auto-isollement, des décrets ordonnant de rester à domicile, la fermeture temporaire des commerces et des services non essentiels, des interdictions temporaires de vente de biens non essentiels, des couvre-feux, des limites sur le nombre de clients en magasin et d'autres exigences de distanciation physique. Des mesures semblables ont été prises dans les pays où Dollarama exerce ses activités. Depuis juillet 2021, la plupart des restrictions ont été levées.

Bien que le Canada compte parmi les pays où le taux de vaccination contre la COVID-19 est le plus élevé, il est encore difficile d'estimer de manière fiable la durée, la gravité et l'étendue des répercussions économiques et sur la santé publique qu'aura la pandémie de COVID-19 sur les activités d'exploitation et les résultats financiers de la Société, tant à court terme qu'à long terme. D'autres résurgences des infections à la COVID-19 partout au Canada en raison de l'émergence de nouveaux variants pourraient forcer les gouvernements à imposer de nouveau certaines restrictions, lesquelles pourraient avoir des répercussions sur les activités, les charges d'exploitation, l'achalandage dans les magasins ainsi que sur la productivité et la disponibilité de la main-d'œuvre. La Société surveille en continu les impacts de la pandémie sur ses chaînes d'approvisionnement locales et internationales et sur ses activités au Canada et en Amérique latine.

Principales informations financières consolidées

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières pour les périodes indiquées. Les principales informations financières consolidées au 1^{er} août 2021 et au 2 août 2020 ont été tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et des notes annexes.

<i>(en milliers de dollars et d'actions, sauf les montants par action)</i>	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 26 semaines closes	
	le 1^{er} août 2021	le 2 août 2020	le 1^{er} août 2021	le 2 août 2020
	\$	\$	\$	\$
Données sur le résultat				
Ventes	1 029 348	1 013 592	1 983 594	1 858 390
Coût des produits vendus	582 688	568 842	1 133 494	1 064 589
Profit brut	446 660	444 750	850 100	793 801
Frais généraux	157 093	169 337	315 765	307 075
Dotation aux amortissements	73 185	66 507	144 587	130 482
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(4 100)	(2 503)	(7 503)	(4 877)
Résultat d'exploitation	220 482	211 409	397 251	361 121
Coûts de financement	22 856	22 604	45 002	49 806
Résultat avant impôt	197 626	188 805	352 249	311 315
Impôt sur le résultat	51 398	46 309	92 447	82 740
Résultat net	146 228	142 496	259 802	228 575
Résultat net de base par action ordinaire	0,48 \$	0,46 \$	0,85 \$	0,74 \$
Résultat net dilué par action ordinaire	0,48 \$	0,46 \$	0,84 \$	0,73 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation :				
De base	304 779	310 748	307 090	310 515
Après dilution	306 242	312 527	308 533	312 299
Autres données				
Croissance des ventes d'un exercice à l'autre	1,6 %	7,1 %	6,7 %	4,7 %
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾	(5,1) %	5,4 %	(0,1) %	3,2 %
Marge brute ²⁾	43,4 %	43,9 %	42,9 %	42,7 %
Frais généraux en pourcentage des ventes ²⁾	15,3 %	16,7 %	15,9 %	16,5 %
BAIIA ³⁾	293 667	277 916	541 838	491 603
Marge d'exploitation ²⁾	21,4 %	20,9 %	20,0 %	19,4 %
Dépenses d'investissement	44 681	34 502	75 051	82 500
Nombre de magasins ⁴⁾	1 381	1 314	1 381	1 314
Superficie moyenne des magasins (en pieds carrés bruts) ⁴⁾	10 330	10 289	10 330	10 289
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,0503 \$	0,044 \$	0,1006 \$	0,088 \$

(en milliers de dollars)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 26 semaines closes	
	le 1 ^{er} août 2021	le 2 août 2020	le 1 ^{er} août 2021	le 2 août 2020
	\$	\$	\$	\$

Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat d'exploitation et du BAIIA :

Résultat d'exploitation	220 482	211 409	397 251	361 121
Ajouter : Dotation aux amortissements	73 185	66 507	144 587	130 482
BAIIA	293 667	277 916	541 838	491 603
Marge du BAIIA ³⁾	28,5 %	27,4 %	27,3 %	26,5 %

Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :

BAIIA	293 667	277 916	541 838	491 603
Coûts de financement (déduction faite de la dotation à l'amortissement des frais d'émission de titres de créance)	(29 089)	(29 207)	(43 215)	(49 197)
Comptabilisation de pertes nettes sur la fixation du taux des obligations et sur les contrats à terme sur obligations	(91)	(94)	(169)	(189)
Impôt exigible	(47 143)	(46 309)	(87 068)	(83 941)
Rémunération fondée sur des actions	2 167	1 318	4 384	2 498
Profit à la réévaluation de contrats de location	(432)	(1 611)	(1 284)	(2 675)
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(4 100)	(2 503)	(7 503)	(4 877)
	214 979	199 510	406 983	353 222
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	49 384	82 755	(8 339)	113 575
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	264 363	282 265	398 644	466 797

Aux

	1 ^{er} août 2021	31 janvier 2021
	\$	\$
Données tirées de l'état de la situation financière		
Trésorerie	131 480	439 144
Stocks	586 302	630 655
Total des actifs courants	758 832	1 100 362
Immobilisations corporelles	732 733	709 469
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 384 362	1 344 639
Total de l'actif	3 948 800	4 223 746
Total des passifs courants	474 291	1 321 165
Total des passifs non courants	3 337 450	2 567 727
Total de la dette ⁵⁾	1 808 031	1 883 051
Dette nette ⁶⁾	1 676 551	1 443 907
Capitaux propres	137 059	334 854

(en milliers de dollars)

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et du total de la dette :

Billets non garantis de premier rang portant intérêt comme suit :

	Aux	
	1 ^{er} août 2021 \$	31 janvier 2021 \$
Taux annuel fixe de 2,443 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 9 juillet 2029 (les « billets à taux fixe à 2,443 % »)	375 000	-
Taux annuel fixe de 1,505 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 20 septembre 2027 (les « billets à taux fixe à 1,505 % »)	300 000	300 000
Taux annuel fixe de 1,871 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 8 juillet 2026 (les « billets à taux fixe à 1,871 % »)	375 000	-
Taux annuel fixe de 3,55 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 6 novembre 2023 (les « billets à taux fixe à 3,55 % »)	500 000	500 000
Taux annuel fixe de 2,203 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 10 novembre 2022 (les « billets à taux fixe à 2,203 % »)	250 000	250 000
Taux annuel fixe de 2,337 %, payable en versements semestriels égaux, remboursés le 22 juillet 2021 (les « billets à taux fixe à 2,337 % » et, collectivement avec les billets à taux fixe à 2,443 %, les billets à taux fixe à 1,505 %, les billets à taux fixe à 1,871 %, les billets à taux fixe à 3,55 % et les billets à taux fixe à 2,203 %, les « billets à taux fixe »)	-	525 000
Taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 27 points de base, payable trimestriellement, remboursés le 1 ^{er} février 2021 (les « billets à taux variable de série 3 »)	-	300 000
Intérêt à payer sur les billets à taux variable de série 3 et les billets à taux fixe (collectivement, les « billets non garantis de premier rang »)	8 021	8 051
Couverture de la juste valeur - ajustements de la valeur d'entrée	10	-
Total de la dette	1 808 031	1 883 051

Le tableau suivant présente un rapprochement du total de la dette et de la dette nette :

Total de la dette	1 808 031	1 883 051
Trésorerie	(131 480)	(439 144)
Dette nette⁶⁾	1 676 551	1 443 907

Le tableau suivant présente un rapprochement du déficit et des résultats non distribués ajustés :

	1 ^{er} août 2021 \$	31 janvier 2021 \$
	Déficit	(355 472)
Prix payé excédant la valeur comptable des actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	4 227 057	3 792 578
Résultats non distribués ajustés⁷⁾	3 871 585	3 642 595

Le déficit au 1^{er} août 2021 et au 31 janvier 2021 ne reflète pas une mauvaise performance opérationnelle. Il découle du fait qu'une part importante de la contrepartie en trésorerie pour le rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société est portée en diminution des résultats non distribués et que le cours du marché auquel les actions sont rachetées excède considérablement la valeur comptable de ces actions. Par conséquent, les capitaux propres de la Société aux fins comptables s'établissaient à 137,1 M\$ au 1^{er} août 2021. La direction estime que le rachat d'actions demeure une stratégie efficace pour créer de la valeur pour les actionnaires et constitue une utilisation appropriée des fonds de la Société.

- 1) La croissance des ventes des magasins comparables constitue une mesure de l'augmentation ou de la diminution, selon le cas, en pourcentage des ventes des magasins, y compris les magasins relocalisés et agrandis, ouverts depuis au moins 13 mois d'exercice complets par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les premiers et deuxièmes trimestres de l'exercice 2021 et de l'exercice 2022, la croissance des ventes des magasins comparables ne tient pas compte des magasins qui étaient temporairement fermés dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
- 2) La marge brute correspond au profit brut divisé par les ventes. Les frais généraux en pourcentage des ventes correspondent aux frais généraux divisés par les ventes. La marge d'exploitation correspond au résultat d'exploitation divisé par les ventes.
- 3) Le BAIIA, une mesure hors PCGR, représente le résultat d'exploitation plus la dotation aux amortissements. La marge du BAIIA correspond au BAIIA divisé par les ventes.
- 4) À la clôture de la période.
- 5) Le total de la dette, une mesure hors PCGR, représente la somme de la dette à long terme (y compris l'intérêt à payer au titre de la partie courante et la couverture de la juste valeur – ajustement de la valeur d'entrée), des emprunts à court terme dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis (le cas échéant) et des autres dettes bancaires (le cas échéant).
- 6) La dette nette, une mesure hors PCGR, représente le total de la dette, moins la trésorerie.
- 7) Les résultats non distribués ajustés, une mesure hors PCGR, représentent le déficit plus l'excédent i) du prix payé pour toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société entre la date d'établissement en juin 2012 et le 1^{er} août 2021 sur ii) la valeur comptable de ces actions ordinaires.

Résultats d'exploitation

Analyse des résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2022

Suit un aperçu de la performance financière de la Société pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022 comparativement à celle du deuxième trimestre de l'exercice 2021.

Ventes

Les ventes du deuxième trimestre de l'exercice 2022 ont augmenté de 1,6 % pour s'établir à 1 029,3 M\$, comparativement à 1 013,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les ventes des magasins comparables (compte non tenu des magasins temporairement fermés) ont diminué de 5,1 % d'un exercice à l'autre. La diminution est principalement attribuable à la durée et au moment de l'interdiction de vendre des produits non essentiels en Ontario, le plus important marché de Dollarama où environ 40 % des magasins sont situés. L'interdiction a été en vigueur du 8 avril 2021 au 10 juin 2021, inclusivement, soit pendant cinq semaines et demie au cours du trimestre, pendant une période au cours de laquelle une proportion significative des ventes d'articles saisonniers pour le printemps et le jardinage ont habituellement lieu. Les ventes des magasins comparables pour le trimestre reflètent une baisse de 8,7 % du montant moyen des transactions et une hausse de 3,9 % du nombre de transactions, ce qui traduit un renversement graduel de la tendance des habitudes de consommation par rapport à celles de la période comparable de l'exercice précédent.

À la suite de la levée de l'interdiction en Ontario, le 11 juin 2021, la croissance des ventes des magasins comparables pour les sept semaines et demie restantes du deuxième trimestre de l'exercice 2022 a rebondi pour se chiffrer à 5,1 %, en sus de la croissance de 4,3 % enregistrée au cours de la portion correspondante du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Sur une période de deux ans, la croissance des ventes des magasins comparables pour les sept dernières semaines et demie du deuxième trimestre s'est établie en moyenne à 4,7 %.

Marge brute

La marge brute pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022 s'est établie à 43,4 % des ventes, comparativement à 43,9 % des ventes pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021. La baisse de la marge brute d'un exercice à l'autre s'explique principalement par la diminution des ventes d'articles saisonniers pour le printemps et le jardinage à marge plus élevée.

La marge brute comprend les ventes faites par la Société à Dollarcity, à titre de fournisseur direct, ce qui représente environ 1 % des ventes totales de la Société, ainsi qu'une marge bénéficiaire nominale. Par conséquent, ces ventes ont eu une incidence négligeable sur la marge brute globale du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Frais généraux

Les frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins (les « frais généraux ») du deuxième trimestre de l'exercice 2022 ont diminué de 7,2 % pour s'établir à 157,1 M\$, alors qu'ils étaient de 169,3 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021. Les frais généraux pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022 ont représenté 15,3 % des ventes, comparativement à 16,7 % des ventes pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021. Cet écart de 1,4 % reflète principalement la baisse des coûts liés à la COVID-19 comptabilisés au deuxième trimestre de l'exercice 2022 par rapport à l'exercice précédent.

Les coûts directs supplémentaires liés à la COVID-19 pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022, tous comptabilisés dans les frais généraux, ont totalisé 11,7 M\$, soit une incidence de 115 points de base. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, des coûts de 32,4 M\$ ont été comptabilisés dans les frais généraux, soit une incidence de 320 points de base.

Dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements a augmenté de 6,7 M\$, passant de 66,5 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021 à 73,2 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022. L'augmentation s'explique principalement par l'ouverture de nouveaux magasins, ainsi que par des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation et des investissements dans des projets de transformation de magasins.

Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence

La quote-part de 50,1 % revenant à la Société du résultat net de Dollarcity pour la période allant du 1^{er} avril 2021 au 30 juin 2021 s'est établie à 4,1 M\$, contre 2,5 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La participation de la Société dans Dollarcity est comptabilisée comme une entreprise commune selon la méthode de la mise en équivalence.

Coûts de financement

Les coûts de financement ont augmenté de 0,3 M\$, passant de 22,6 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021 à 22,9 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la moyenne des emprunts.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 5,1 M\$, passant de 46,3 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021 à 51,4 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022. Le taux d'imposition prescrit par la loi pour le deuxième trimestre des exercices 2022 et 2021 était de 26,5 % et de 26,7 %, respectivement. Le taux d'imposition effectif de la Société pour le deuxième trimestre des exercices 2022 et 2021 était de 26,0 % et de 24,5 %, respectivement. Le taux d'imposition effectif moins élevé pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021 est attribuable à la baisse de l'impôt à payer sur le profit sur l'option d'achat à la suite de l'ajustement du prix d'acquisition estimatif de Dollarcity.

Résultat net

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022, le résultat net s'est chiffré à 146,2 M\$, soit 0,48 \$ par action ordinaire après dilution, contre 142,5 M\$, soit 0,46 \$ par action ordinaire après dilution, pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021.

Analyse des résultats du premier semestre de l'exercice 2022

Suit un aperçu de notre performance financière pour le premier semestre de l'exercice 2022 comparativement à celle du premier semestre de l'exercice 2021.

Ventes

Les ventes du premier semestre de l'exercice 2022 ont augmenté de 6,7 % pour s'établir à 1 983,6 M\$, comparativement à 1 858,4 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les ventes des magasins comparables (compte non tenu des magasins temporairement fermés) ont diminué de 0,1 % d'un exercice à l'autre. La diminution est principalement attribuable à la durée et au moment de l'interdiction de vendre des produits non essentiels en Ontario, le plus important marché de Dollarama où environ 40 % des magasins sont situés. L'interdiction a été en vigueur du 8 avril 2021 au 10 juin 2021, inclusivement, soit pendant neuf semaines au cours du premier semestre de l'exercice 2022, pendant une période au cours de laquelle une proportion significative des ventes d'articles saisonniers pour le printemps et le jardinage ont habituellement lieu. Les ventes des magasins comparables pour le premier semestre de l'exercice 2022 reflètent une baisse de 0,5 % du montant moyen des transactions et une hausse de 0,4 % du nombre de transactions.

Pour le premier semestre de l'exercice 2022, 75,1 % des ventes provenaient de produits vendus à un prix supérieur à 1,25 \$, comparativement à 73,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Marge brute

La marge brute pour le premier semestre de l'exercice 2022 s'est établie à 850,1 M\$, soit 42,9 % des ventes, comparativement à 793,8 M\$, soit 42,7 % des ventes pour le premier semestre de l'exercice 2021. La hausse de la marge brute s'explique par la modification de la composition des ventes qui a entraîné une légère hausse des marges sur les produits.

La marge brute comprend les ventes faites par la Société à Dollarcity, à titre de fournisseur direct, ce qui représente environ 1 % des ventes totales de la Société, ainsi qu'une marge bénéficiaire nominale. Par conséquent, ces ventes ont eu une incidence négligeable sur la marge brute globale de la période considérée et de la période correspondante de l'exercice précédent.

Frais généraux

Les frais généraux du premier semestre de l'exercice 2022 ont augmenté de 2,8 % pour s'établir à 315,8 M\$, alors qu'ils étaient de 307,1 M\$ au premier semestre de l'exercice 2021. Les frais généraux pour le premier semestre de l'exercice 2022 ont représenté 15,9 % des ventes, comparativement à 16,5 % des ventes pour le premier semestre de l'exercice 2021. Cet écart de 0,6 % reflète la baisse des coûts liés à la COVID-19 comptabilisés au premier semestre de l'exercice 2022 par rapport à l'exercice précédent.

Les coûts directs supplémentaires liés à la COVID-19 pour le premier semestre de l'exercice 2022, tous comptabilisés dans les frais généraux, ont totalisé 30,0 M\$, soit une incidence de 150 points de base. Pour le premier semestre de l'exercice 2021, des coûts de 46,4 M\$ ont été comptabilisés dans les frais généraux, soit une incidence de 250 points de base.

Dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements a augmenté de 14,1 M\$, passant de 130,5 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2021 à 144,6 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2022. L'augmentation s'explique principalement par l'ouverture de nouveaux magasins, ainsi que par des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation et des investissements dans des projets de transformation de magasins.

Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence

La quote-part de 50,1 % revenant à la Société du résultat net de Dollarcity pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021 s'est établie à 7,5 M\$, contre 4,9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La participation de la Société dans Dollarcity est comptabilisée comme une entreprise commune selon la méthode de la mise en équivalence.

Coûts de financement

Les coûts de financement ont diminué de 4,8 M\$, passant de 49,8 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2021 à 45,0 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2022. La diminution est principalement attribuable à la réduction du niveau d'endettement moyen, ainsi qu'à la diminution des taux d'intérêt moyens sur la dette.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 9,7 M\$, passant de 82,7 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2021 à 92,4 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2022. Le taux d'imposition prescrit par la loi pour le premier semestre des exercices 2022 et 2021 était de 26,5 % et de 26,7 %, respectivement. Le taux d'imposition effectif de la Société pour le premier semestre des exercices 2022 et 2021 était de 26,2 % et de 26,6 %, respectivement. La diminution du taux d'imposition effectif pour le premier semestre de l'exercice 2022 est attribuable à la baisse du taux d'imposition prescrit par la loi et au fait que la quote-part revenant à la Société du résultat net de sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans Dollarcity (qui, à respectivement 7,5 M\$ et 4,9 M\$, a été plus élevée au premier semestre de l'exercice 2022 qu'à la période correspondante de l'exercice 2021) est calculée déduction faite de la charge d'impôt, pour laquelle Dollarcity avait déjà constitué une provision.

Résultat net

Pour le premier semestre de l'exercice 2022, le résultat net a augmenté pour se chiffrer à 259,8 M\$, soit 0,84 \$ par action ordinaire après dilution, contre 228,6 M\$, soit 0,73 \$ par action ordinaire après dilution, pour le premier semestre de l'exercice 2021. Le résultat net du premier semestre de l'exercice 2022 reflète l'augmentation des ventes et de la marge brute ainsi que la diminution des frais généraux.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

	Exercice 2022		Exercice 2021				Exercice 2020	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
<i>(en milliers de dollars, sauf les montants par action)</i>								
Données tirées de l'état du résultat net	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	1 029 348	954 246	1 103 668	1 064 201	1 013 592	844 798	1 065 201	947 649
Résultat net	146 228	113 574	173 902	161 871	142 496	86 079	178 717	138 627
Résultat net par action ordinaire								
De base	0,48 \$	0,37 \$	0,56 \$	0,52 \$	0,46 \$	0,28 \$	0,57 \$	0,44 \$
Après dilution	0,48 \$	0,37 \$	0,56 \$	0,52 \$	0,46 \$	0,28 \$	0,57 \$	0,44 \$

Dans le passé, nous avons enregistré notre chiffre d'affaires le plus faible au premier trimestre et notre chiffre d'affaires le plus élevé au quatrième trimestre, la plus grande proportion des ventes étant réalisées en décembre. En général, le chiffre d'affaires augmente également en prévision de fêtes comme Pâques, la Saint-Patrick, la Saint-Valentin et l'Halloween, mais nos ventes ne subissent autrement que de légères variations saisonnières, et nous prévoyons que cette tendance se maintiendra. La survenance de conditions météorologiques inhabituellement défavorables ou d'une éclosion, comme celle de la pandémie de COVID-19, qui perturberaient nos activités commerciales ou d'exploitation pendant une période de pointe comme la période des Fêtes ou d'autres fêtes importantes ou pendant une période prolongée pourrait avoir un effet défavorable sur notre réseau de distribution et sur l'achalandage de nos magasins et, de ce fait, avoir des conséquences défavorables significatives sur nos activités et nos résultats financiers. Les résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2022 ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats des autres trimestres ou de l'exercice complet.

Situation de trésorerie et ressources en capital

Flux de trésorerie pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022

<i>(en milliers de dollars)</i>	Périodes de 13 semaines closes		
	le 1 ^{er} août 2021	le 2 août 2020	Variation
	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	264 363	282 265	(17 902)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(44 483)	(62 384)	17 901
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(137 500)	(524 168)	386 668
Variation nette de la trésorerie	82 380	(304 287)	386 667

Flux de trésorerie – Activités d'exploitation

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont totalisé 264,4 M\$, comparativement à 282,3 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021. Cette baisse est principalement attribuable à l'affectation moindre du fonds de roulement au deuxième trimestre de l'exercice 2021 découlant du report des versements d'impôt autorisé par les autorités fiscales canadiennes dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Flux de trésorerie – Activités d'investissement

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 44,5 M\$, comparativement à 62,4 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021. Cette variation s'explique principalement par une participation dans Dollarcity de 20,0 M\$ US (28,0 M\$) acquise au deuxième trimestre de l'exercice 2021, partiellement contrebalancée par la hausse des dépenses d'investissement évolutives liées aux magasins et des investissements dans l'infrastructure du réseau au deuxième trimestre de l'exercice 2022.

Flux de trésorerie – Activités de financement

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 137,5 M\$, comparativement à 524,2 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021. Cette variation s'explique principalement par le produit net de 225,0 M\$ tiré de l'émission et du remboursement des billets à taux fixe au cours de l'exercice 2022, comparativement à des remboursements sur la facilité de crédit et les emprunts à court terme de 218,2 M\$ au cours de l'exercice 2021. De plus, au deuxième trimestre de l'exercice 2022, la Société a effectué des rachats d'un montant de 163,6 M\$ dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, alors qu'elle n'a racheté aucune action au deuxième trimestre de l'exercice 2021.

Flux de trésorerie pour le premier semestre de l'exercice 2022

<i>(en milliers de dollars)</i>	Périodes de 26 semaines closes		
	le 1 ^{er} août 2021	le 2 août 2020	Variation
	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	398 644	466 797	(68 153)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(74 680)	(110 276)	35 596
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(631 628)	(228 628)	(403 000)
Variation nette de la trésorerie	(307 664)	127 893	(435 557)

Flux de trésorerie – Activités d'exploitation

Pour le premier semestre de l'exercice 2022, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont totalisé 398,6 M\$, comparativement à 466,8 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2021. Cette baisse est principalement attribuable au report des versements d'impôt autorisé par les autorités fiscales canadiennes dans le contexte de la pandémie de COVID-19 au cours de l'exercice 2021.

Flux de trésorerie – Activités d'investissement

Pour le premier semestre de l'exercice 2022, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 74,7 M\$, comparativement à 110,3 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2021. Cette baisse s'explique principalement par une participation dans Dollarcity de 20,0 M\$ US (28,0 M\$) acquise au deuxième trimestre de l'exercice 2021.

Flux de trésorerie – Activités de financement

Pour le premier semestre de l'exercice 2022, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 631,6 M\$, comparativement à 228,6 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2021, ce qui s'explique principalement par le rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'un montant de 446,9 M\$ au cours du premier semestre de l'exercice 2022, alors qu'aucune action n'a été rachetée au premier semestre de l'exercice 2021, la Société voulant préserver ses liquidités dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se rapportent principalement aux investissements dans les projets de technologies de l'information et dans les nouveaux magasins.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022, les dépenses d'investissement ont totalisé 44,7 M\$, comparativement à 34,5 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des dépenses d'investissement liées aux projets de transformation des magasins et à l'infrastructure du réseau.

Pour le premier semestre de l'exercice 2022, les dépenses d'investissement ont totalisé 75,1 M\$, comparativement à 82,5 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2021. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des dépenses d'investissement liées aux projets de transformation des magasins au premier trimestre de l'exercice 2022.

Ressources en capital

La Société tire de ses activités d'exploitation des flux de trésorerie suffisants pour financer sa stratégie de croissance prévue au Canada et en Amérique latine, assurer le service de sa dette et verser des dividendes aux actionnaires. Au 1^{er} août 2021, la Société disposait d'une encaisse de 131,5 M\$ et d'un montant disponible de 799,2 M\$ aux termes de sa facilité de crédit.

La capacité de la Société de payer le capital et les intérêts sur sa dette, de la refinancer, ou de générer des fonds suffisants pour financer les dépenses d'investissement et les placements prévus, dépendra de sa performance future, laquelle, dans une certaine mesure, sera tributaire de la conjoncture économique, de facteurs d'ordre financier, de la concurrence, du cadre législatif et réglementaire et d'autres facteurs qui sont indépendants de sa volonté.

La Société n'est pas admissible aux programmes de soutien créés par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Au Canada, la Société a versé les loyers à payer aux propriétaires, en totalité et en temps voulu, pour l'ensemble des magasins (y compris ceux qui ont été temporairement fermés), les entrepôts et son siège social.

À moins de nouvelles circonstances extraordinaires découlant de la pandémie de COVID-19, compte tenu de la vigueur actuelle du résultat de la Société, la direction croit que les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation ainsi que l'encaisse et le crédit disponible aux termes de la facilité de crédit permettront à la Société de combler ses besoins en liquidités futurs aux fins de l'exploitation.

Les hypothèses de la Société concernant ses besoins en liquidités futurs et ses possibilités de refinancement pourraient se révéler inexactes, et les fonds auxquels les sources décrites aux présentes lui donnent accès pourraient ne pas être suffisants pour lui permettre d'assurer le service de sa dette et de pourvoir au règlement de toute charge imprévue.

Billets non garantis de premier rang

Les titres de créance à long terme en cours se composent des éléments suivants :	1^{er} août 2021	31 janvier 2021
	\$	\$
Billets non garantis de premier rang portant intérêt comme suit :		
Taux annuel fixe de 2,443 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 9 juillet 2029 (les « billets à taux fixe à 2,443 % »)	375 000	-
Taux annuel fixe de 1,505 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 20 septembre 2027 (les « billets à taux fixe à 1,505 % »)	300 000	300 000
Taux annuel fixe de 1,871 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 8 juillet 2026 (les « billets à taux fixe à 1,871 % »)	375 000	-
Taux annuel fixe de 3,55 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 6 novembre 2023 (les « billets à taux fixe à 3,55 % »)	500 000	500 000
Taux annuel fixe de 2,203 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 10 novembre 2022 (les « billets à taux fixe à 2,203 % »)	250 000	250 000
Taux annuel fixe de 2,337 %, payable en versements semestriels égaux, remboursés le 22 juillet 2021 (les « billets à taux fixe à 2,337 % » et, collectivement avec les billets à taux fixe à 2,443 %, les billets à taux fixe à 1,505 %, les billets à taux fixe à 1,871 %, les billets à taux fixe à 3,55 % et les billets à taux fixe à 2,203 %, les « billets à taux fixe »)	-	525 000
Taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 27 points de base, payable trimestriellement, remboursés le 1 ^{er} février 2021 (les « billets à taux variable de série 3 »)	-	300 000
Moins les frais d'émission des titres de créance non amortis	(9 133)	(6 151)
Intérêt à payer sur les billets à taux variable de série 3 et les billets à taux fixe (collectivement, les « billets non garantis de premier rang »)	8 021	8 051
Couverture de la juste valeur - ajustements de la valeur d'entrée	10	-
	1 798 898	1 876 900
Partie courante (y compris les frais d'émission de titres de créance non amortis, l'intérêt à payer sur les billets non garantis de premier rang et les billets non garantis de premier rang dont la date d'échéance se situe au cours de la prochaine période de 52 semaines, s'il y a lieu)	(8 021)	(832 821)
	1 790 877	1 044 079

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des billets non garantis de premier rang au 1^{er} août 2021 et au 31 janvier 2021. La juste valeur des billets non garantis de premier rang est classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

	1 ^{er} août 2021		31 janvier 2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Billets à taux fixe				
Billets à taux fixe à 2,443 %	373 743	383 588	-	-
Billets à taux fixe à 1,505 %	300 170	293 460	300 089	300 660
Billets à taux fixe à 1,871 %	373 799	379 125	-	-
Billets à taux fixe à 3,55 %	502 039	526 400	501 716	537 250
Billets à taux fixe à 2,203 %	250 953	254 150	250 856	257 000
Billets à taux fixe à 2,337 %	-	-	525 127	529 725
Billets à taux variable				
Billets à taux variable de série 3	-	-	300 566	300 030
	<u>1 800 704</u>	<u>1 836 723</u>	<u>1 878 354</u>	<u>1 924 665</u>

Billets à taux fixe

Le 8 juillet 2021, la Société a émis les billets à taux fixe à 1,871 % et les billets à taux fixe à 2,443 %, dans le cadre d'un placement privé, en vertu d'une dispense de prospectus prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les billets à taux fixe à 1,871 % ont été émis à leur valeur nominale pour un produit brut total de 375,0 M\$ et portent intérêt à un taux annuel fixe de 1,871 %, payable en versements semestriels, à terme échu, le 8 janvier et le 8 juillet de chaque année jusqu'à l'échéance, le 8 juillet 2026. Les billets à taux fixe à 2,443 % ont été émis à leur valeur nominale pour un produit brut total de 375,0 M\$ et portent intérêt à un taux annuel fixe de 2,443 %, payable en versements semestriels, à terme échu, le 9 janvier et le 9 juillet de chaque année jusqu'à l'échéance, le 9 juillet 2029. Les billets à taux fixe à 1,871 % et les billets à taux fixe à 2,443 % se sont vu attribuer une note BBB, avec une tendance stable, par DBRS Limited.

La Société a affecté le produit net tiré de ces placements au remboursement du capital total de 525,0 M\$ des billets à taux fixe à 2,337 % le 22 juillet 2021, au remboursement des billets de trésorerie américains en cours et aux fins générales de l'entreprise.

Convention de crédit

Le 14 février 2020, la Société et les prêteurs ont conclu la troisième convention de crédit modifiée et mise à jour (la « troisième convention de crédit ») qui reflète les modifications qu'il a été convenu d'apporter à la deuxième convention de crédit modifiée et mise à jour, notamment l'ajout d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable, la facilité D, d'un montant de 300,0 M\$. Cette facilité supplémentaire a fait passer le total des engagements au titre des facilités de crédit renouvelables (collectivement, la « facilité de crédit ») de 500,0 M\$ à 800,0 M\$. La facilité sert de garantie de liquidités aux fins du remboursement des billets de trésorerie américains émis à l'occasion dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis.

Le 6 juillet 2021, la Société et les prêteurs ont conclu une quatrième convention de modification de la troisième convention de crédit afin, entre autres choses, i) de proroger du 27 septembre 2024 au 6 juillet 2026 la date d'échéance de la facilité A d'un montant de 250,0 M\$, ii) de proroger du 29 septembre 2023 au 5 juillet 2024 la date d'échéance de la facilité B d'un montant de 200,0 M\$, iii) de proroger du 29 septembre 2023 au 5 juillet 2024 la date d'échéance de la facilité C d'un montant de 50,0 M\$ et iv) de proroger du 20 septembre 2021 au 6 juillet 2022 la date d'échéance de la facilité D d'un montant de 300,0 M\$.

Aux termes de la troisième convention de crédit, la Société peut, dans certaines circonstances et sous réserve de l'obtention d'engagements supplémentaires de la part des prêteurs existants ou d'autres institutions admissibles, demander des augmentations portant le montant total disponible aux termes des facilités engagées, y compris les engagements existants, à 1 500,0 M\$.

La facilité de crédit reste cautionnée par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc. (collectivement, avec la Société, les « parties garantissant l'emprunt »). La troisième convention de crédit est assortie de clauses restrictives qui, sous réserve de certaines exceptions, limitent la capacité des parties garantissant l'emprunt de faire notamment ce qui suit : contracter, prendre en charge ou autoriser des dettes de premier rang ou des privilèges; réaliser des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs ou des opérations de cession-bail; changer la nature de leurs activités et effectuer certaines opérations avec des sociétés du même groupe. La troisième convention de crédit limite également la capacité de la Société de faire ce qui suit en cas de défaut aux termes de la convention : procéder à des prêts; déclarer des dividendes et faire des paiements relatifs à des participations en actions ou racheter de telles participations.

La troisième convention de crédit oblige la Société à respecter, sur une base trimestrielle et consolidée, un ratio minimal de couverture des intérêts et un ratio maximal d'endettement. La Société a la possibilité d'effectuer des emprunts en dollars canadiens et américains.

Au 1^{er} août 2021, aucun montant n'était en cours aux termes de la facilité de crédit, mais des lettres de crédit avaient été émises pour l'achat de stocks totalisant 0,8 M\$. Au 1^{er} août 2021, la Société respectait toutes ses clauses restrictives de nature financière.

Emprunts à court terme

Le 18 février 2020, la Société a annoncé l'établissement d'un programme de billets de trésorerie aux États-Unis par voie de placement privé, s'appuyant sur les dispenses d'inscription et d'obligations relatives au prospectus en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables (le « programme de billets de trésorerie aux États-Unis »).

Aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis, la Société peut émettre, à l'occasion, des billets de trésorerie non garantis dont l'échéance est d'au plus 397 jours à compter de la date d'émission (les « billets de trésorerie américains »). Le montant en capital total des billets de trésorerie américains en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis ne peut en aucun temps dépasser 500,0 M\$ US. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour convertir en dollars canadiens le produit net tiré de l'émission des billets de trésorerie américains et affecte ce produit aux fins générales de l'entreprise.

Les billets de trésorerie américains sont des obligations non garanties directes de la Société et occupent le même rang que toutes les autres dettes non garanties et non subordonnées de la Société. Les billets de trésorerie américains sont cautionnés par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc., filiales entièrement détenues par la Société.

Au 1^{er} août 2021 et au 31 janvier 2021, il n'y avait aucun montant en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis.

Obligations contractuelles, arrangements non comptabilisés et engagements

Le tableau suivant présente une analyse des passifs financiers non dérivés de la Société, selon un classement des échéances en fonction de la période à courir entre la date de l'état de la situation financière et la date d'échéance contractuelle. Les montants ci-dessous sont ceux des flux de trésorerie non actualisés contractuels au 1^{er} août 2021. Les dettes d'exploitation et charges à payer ne tiennent pas compte des passifs non liés à des contrats (comme les passifs d'impôt découlant d'exigences réglementaires imposées par les gouvernements).

<i>(en milliers de dollars)</i>	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes d'exploitation et charges à payer	194 386	-	-	-	194 386
Dividendes à verser	15 311	-	-	-	15 311
Obligations locatives ⁽¹⁾	59 040	179 192	820 163	800 699	1 859 094
Remboursement de capital sur :					
Billets à taux fixe à 2,443 %	-	-	-	375 000	375 000
Billets à taux fixe à 1,505 %	-	-	-	300 000	300 000
Billets à taux fixe à 1,871 %	-	-	375 000	-	375 000
Billets à taux fixe à 3,55 %	-	-	500 000	-	500 000
Billets à taux fixe à 2,203 %	-	-	250 000	-	250 000
Versements d'intérêts sur :					
Billets à taux fixe à 2,443 %	-	9 186	36 645	27 485	73 316
Billets à taux fixe à 1,505 %	2 258	2 258	18 060	6 772	29 348
Billets à taux fixe à 1,871 %	-	7 016	28 065	-	35 081
Billets à taux fixe à 3,55 %	-	17 750	26 625	-	44 375
Billets à taux fixe à 2,203 %	-	5 508	2 753	-	8 261
	<u>270 995</u>	<u>220 910</u>	<u>2 057 311</u>	<u>1 509 956</u>	<u>4 059 172</u>

⁽¹⁾ Représentent les loyers annuels de base et les autres montants payés aux propriétaires qui sont fixes ou qui varient en fonction d'un indice ou d'un taux.

Le tableau ci-dessous résume les arrangements non comptabilisés, les lettres de crédit ainsi que les engagements de la Société au 1^{er} août 2021.

<i>(en milliers de dollars)</i>	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Lettres de crédit	378	249	140	-	767

Outre les lettres de crédit, la Société n'est assujettie à aucun autre arrangement ou engagement non comptabilisé.

Instruments financiers

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque de change et de taux d'intérêt. La Société documente la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, tout comme les objectifs et stratégies de gestion du risque qui sous-tendent ces opérations de couverture. Les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle est établie au moyen des cours du marché et d'autres données observables.

Pour une description des instruments financiers dérivés de la Société, se reporter aux notes 3 et 10 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le deuxième trimestre clos le 1^{er} août 2021 et aux notes 3 et 14 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice 2021.

Exposition au risque de change

La Société se sert de contrats de change à terme et de colliers à coût nul pour atténuer le risque inhérent aux fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien. Ces instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de gestion des risques et sont désignés comme instruments de couverture d'achats de marchandises prévus ou comme instruments de couverture des emprunts en dollars américains convertis en dollars canadiens dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis.

Les contrats de change à terme et les colliers à coût nul sont désignés comme des instruments de couverture et sont comptabilisés à la juste valeur déterminée selon les cours du marché et d'autres données observables.

La couverture du risque de change comporte un risque d'illiquidité et, dans la mesure où le dollar américain se déprécie par rapport au dollar canadien, les ententes de couverture pourraient avoir pour effet de limiter ou de réduire le rendement total de la Société si les achats aux taux couverts se traduisaient par des marges moins élevées que si ces achats avaient été faits au taux du jour.

Exposition au risque de taux d'intérêt

La Société a également recours à des swaps de taux d'intérêt pour atténuer le risque associé aux variations de la juste valeur des billets à taux fixe à 3,55 % émis et échéant le 6 novembre 2023 par suite des fluctuations des taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de gestion des risques et sont désignés comme couvertures de la juste valeur. Aux termes des swaps de taux d'intérêt, la Société reçoit un taux d'intérêt fixe et paie des intérêts à un taux variable sur un montant notionnel. Ces dérivés sont désignés comme des instruments de couverture et sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière.

Des contrats à terme sur obligations ont également été utilisés au cours du premier semestre de 2022, avant l'émission des billets à taux fixe à 1,871 % et des billets à taux fixe à 2,443 % comme couvertures des taux d'intérêt de ces derniers. Au moment de la fixation du prix des billets à taux fixe à 1,871 % et des billets à taux fixe à 2,443 % le 23 juin 2021, ces contrats à terme sur obligations ont été réglés et n'étaient plus en cours au 1^{er} août 2021. Ces dérivés sont désignés comme des instruments de couverture et sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Le profit ou la perte lié à la partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global puis sera reclassé en résultat net au cours de la période où les paiements d'intérêts couverts seront comptabilisés en résultat net. Le risque couvert s'entend de la variabilité des flux de trésorerie liés au taux d'intérêt nominal payé sur les titres de créance à émettre qui découle des fluctuations du taux d'intérêt de référence en dollars canadiens. Le taux d'intérêt de référence en dollars canadiens s'entend du rendement interpolé de la courbe des taux des obligations du gouvernement du Canada pour une échéance correspondant au titre de créance prévu. Les flux de trésorerie liés à l'écart de crédit prévu des obligations par rapport au taux de référence en dollars canadiens ne sont pas désignés comme faisant partie de la relation de couverture.

La couverture du risque de taux d'intérêt comporte également un risque d'illiquidité et, dans la mesure où les taux d'intérêt augmentent, les ententes de couverture pourraient avoir pour effet de limiter ou de réduire le rendement total de la Société si l'émission de billets à des taux couverts se traduisait par des marges moins élevées que si ces billets avaient été émis au taux du jour.

Transactions entre parties liées

Baux immobiliers

Au 1^{er} août 2021, la Société louait 19 magasins, cinq entrepôts, ainsi que son siège social auprès d'entités contrôlées par la famille Rossy, aux termes de baux à long terme. Les paiements de loyers associés à ces baux conclus avec des parties liées sont évalués au coût, qui correspond à la juste valeur, soit le montant de la contrepartie établie selon les conditions du marché.

Au 1^{er} août 2021, le montant total des obligations locatives à payer à des entités sous le contrôle de la famille Rossy s'élevait à 38,8 M\$ (44,1 M\$ au 31 janvier 2021).

Les frais de location facturés par des entités contrôlées par la famille Rossy et dont ne tiennent pas compte les obligations locatives ont totalisé 1,5 M\$ et 3,2 M\$, respectivement, pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 1^{er} août 2021 (1,5 M\$ et 3,2 M\$, respectivement, pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 2 août 2020).

Dollarcity

En 2013, Dollarama International, filiale entièrement détenue par la Société, a conclu la convention de licence et de services avec Dollarcity. Au 1^{er} août 2021, la créance à recevoir de Dollarcity pour les produits vendus, les actifs sous licence et les services fournis aux termes de la convention de licence et de services totalisait 17,0 M\$ (14,8 M\$ au 31 janvier 2021), et ce montant est garanti en partie par une lettre de crédit jusqu'à concurrence de 10,0 M\$ US (12,5 M\$) (10,0 M\$ US (12,8 M\$) au 31 janvier 2021). Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} août 2021, les produits vendus à Dollarcity qui sont expédiés directement à partir des entrepôts de la Société se sont établis à 9,3 M\$ et à 17,5 M\$, respectivement (5,5 M\$ et 10,3 M\$, respectivement, pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 août 2020).

Aux termes de la convention entre actionnaires datée du 14 août 2019, les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont une option de vente selon laquelle ils peuvent exiger, dans certaines circonstances, que Dollarama International rachète les actions de Dollarcity qu'ils détiennent à la juste valeur de marché. Ce droit peut être exercé dans le cours normal des activités à compter du 1^{er} octobre 2022, sous réserve de seuils relatifs à la taille de la transaction, de seuils d'actionnariats obligatoires et de périodes de blocage, entre autres conditions et restrictions. Ce droit pourrait aussi être exercé lorsque surviennent certains événements extraordinaires, notamment un changement de contrôle de la Société et la vente de Dollarcity.

Nouvelles normes comptables

Nouvelles normes comptables annoncées et adoptées

Le 31 mars 2021, l'IASB a prolongé de 12 mois la disponibilité de la mesure de simplification établie en mai 2020 qui dispense les locataires d'évaluer si un allègement de loyer lié à la COVID-19 constitue une modification de bail. Les modifications de 2021 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2021 et l'application anticipée est permise. L'application de la mesure de simplification et sa prolongation n'ont pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

Estimations et jugements comptables critiques

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui nécessitent de faire appel au jugement et qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Les estimations et autres jugements font l'objet d'une réévaluation constante. Ils sont fondés sur l'expérience de la direction et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés à l'aide des estimations et des jugements comptables critiques décrits à la note 5 des états financiers consolidés audités de l'exercice 2021.

Risques et incertitudes

Le contrôle et l'amélioration des activités sont des préoccupations constantes au sein de la Société. La compréhension et la gestion des risques font donc partie intégrante du processus de planification stratégique de la Société. Le conseil d'administration exige de la haute direction de la Société qu'elle détermine et gère de façon appropriée les principaux risques liés aux activités commerciales de la Société.

Les principaux risques et incertitudes qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats d'exploitation futurs de la Société sont décrits dans le rapport de gestion annuel de la Société et dans sa notice annuelle de l'exercice 2021 (qui peuvent tous deux être consultés sur le site de SEDAR au www.sedar.com) et sont regroupés dans les catégories suivantes :

- risques liés aux activités d'exploitation;
- risques financiers;
- risques de marché;
- risques liés aux ressources humaines;
- risques liés à la technologie;
- risques liés à la stratégie et à la structure juridique;
- risques liés à la poursuite des activités;
- risques juridiques et réglementaires.

La Société gère ces risques de façon continue et s'est dotée de lignes directrices dans le but d'atténuer ces risques de manière à réduire leur incidence financière. Elle souscrit également une garantie d'assurance complète, à coût raisonnable, qui la protège contre la plupart des événements assurables. De plus, la Société recueille et analyse régulièrement des données économiques et des informations sur ses concurrents, et la haute direction tient compte des résultats de ces analyses au moment de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. La Société ne peut toutefois garantir que les lignes directrices élaborées et les mesures prises donneront le résultat escompté.

Contrôles et procédures et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucune modification apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période comptable commençant le 3 mai 2021 et se terminant le 1^{er} août 2021 n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Dividende

Le 9 septembre 2021, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé un dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs d'actions ordinaires de 0,0503 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 5 novembre 2021 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 octobre 2021. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.

Le versement de chaque dividende trimestriel demeure assujéti à la déclaration du dividende en question par le conseil d'administration. Le montant réel de chaque dividende trimestriel ainsi que les dates de déclaration, d'inscription et de versement demeurent à la discrétion du conseil d'administration.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 5 juillet 2021, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités et l'obtention de l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») pour racheter, aux fins d'annulation, au plus 19 376 824 actions ordinaires, soit 7,5 % du flottant à la clôture des marchés, le 30 juin 2021, au cours de la période de 12 mois allant du 7 juillet 2021 au 6 juillet 2022 (l'« offre de rachat de 2021-2022 »).

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, 2 884 381 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre de rachat de 2021-2022 et de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédemment en vigueur à un prix moyen pondéré de 56,71 \$ par action ordinaire, pour une contrepartie en trésorerie totalisant 163,6 M\$.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2022, 7 819 954 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre de rachat de 2021-2022 et de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédemment en vigueur à un prix moyen pondéré de 57,15 \$ par action ordinaire, pour une contrepartie en trésorerie totalisant 446,9 M\$.

Données sur les actions

Le capital-actions en circulation de la Société est constitué d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé.

Au 8 septembre 2021, 302 880 775 actions ordinaires étaient émises et en circulation. En outre, il y avait 4 132 850 options émises et en cours au 8 septembre 2021, chacune pouvant être exercée pour acquérir une action ordinaire. En supposant l'exercice de toutes les options en cours, il y aurait eu 307 013 625 actions ordinaires émises et en circulation après dilution au 8 septembre 2021.

Autres informations

D'autres informations concernant la Société, dont sa plus récente notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. La Société est une société ouverte inscrite à la TSX sous le symbole « DOL ».